

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DOUAI - 5952 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 08/07/2024 - 3375 - 2023 B 00471 - 849 148 465 - GREENING

2023 B 00471  
F 2024 07 / 107 05  
D3375

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	15 682	5 134	10 548	11 002
	Autres immobilisations corporelles	94 397	27 636	66 761	34 598
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 920		1 920	879	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>111 999</b>	<b>32 769</b>	<b>79 229</b>	<b>46 479</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients et comptes rattachés	212 239		212 239	214 728	
Autres créances	58 513		58 513	76 910	
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	46 062		46 062	142 822	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 217		4 217	4 696
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>321 032</b>		<b>321 032</b>	<b>439 156</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>433 031</b>	<b>32 769</b>	<b>400 261</b>	<b>485 635</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 920

879

(3) dont créances à plus d'un an

CERTIFIE CONFORME



# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	7 500	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	42 198	18 694
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>65 123</b>	<b>33 505</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>115 571</b>	<b>60 448</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	44 694	58 829
	Emprunts et dettes financières divers (3)	17 508	16 572
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	168 231	287 360
	Dettes fiscales et sociales	51 258	61 423
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 999	1 004	
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>284 690</b>	<b>425 187</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>400 261</b>	<b>485 635</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	65 123,22	33 504,60
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	254 463	380 557	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	12 073		12 073	
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 586 432		1 586 432	1 432 436
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>1 598 505</b>		<b>1 598 505</b>	<b>1 432 436</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée			3 502	
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			47 307	752
Autres produits			41	17	
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>1 649 355</b>	<b>1 433 205</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			2 553	
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 361 940	1 282 580
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 586	2 564
	Salaires et traitements			112 801	59 386
	Charges sociales du personnel			21 799	17 321
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			15 640	8 396
	- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant				23 595	
Dotations aux provisions					
Autres charges			47 420	24	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>1 565 738</b>	<b>1 393 867</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>83 617</b>	<b>39 338</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		83 617	39 338
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 115	547
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>	<b>2 115</b>	<b>547</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(2 115)</b>	<b>(547)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>81 501</b>	<b>38 791</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		1 274
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>1 274</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 224	1 393
	Sur opérations en capital		1 273
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 224</b>	<b>2 666</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(1 224)</b>	<b>(1 392)</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		15 154	3 895
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 649 355</b>	<b>1 434 479</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 584 232</b>	<b>1 400 974</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>65 123</b>	<b>33 505</b>

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement de l'ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) et homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28). Il est applicable aux exercices clos le 31 décembre 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de **400 261 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 649 355 euros** et un total **charges de 1 584 232 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 65 123 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Les règlements n° 2015-06 et n° 2015-07 de l'Autorité des normes comptables modifient le référentiel comptable français applicable par les entreprises industrielles et commerciales pour l'établissement des comptes annuels ; Les exercices ouverts au 1er janvier 2016 voient la première application de ces règlements n° 2015-06 et n° 2015-07, qui apportent des changements sur la nature de la qualification des fonds de commerce et des mali technique de fusion ; Les nouvelles règles comptables introduites par ces deux règlements constituent un changement de réglementation.

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le règlement n°2015-06 pose le principe selon lequel le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Il ne fait donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier. En contrepartie de la présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds de commercial, l'Autorité des normes comptables impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG, art.214-15) ;

Bien que le règlement n°2015-06 instaure de nouvelles dispositions et notamment l'obligation de réaliser un test de dépréciation, dont les modalités ont été précisées, au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, il n'y a aucune incidence sur les comptes annuels de l'entreprise hormis le changement de réglementation.

En effet le fonds de commerce de K€ correspond à des apports de clientèle réalisés par le passé. Le test d'impairment réalisé via l'approche des multiples de l'Ebitda valide l'absence de dépréciation de ces actifs incorporels.

## **Stocks et en cours**

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	13 370		2 311			15 682
Instal., agencement, aménagement divers			31 252			31 252
Matériel de transport	37 416					37 416
Matériel de bureau, mobilier	11 943		13 786			25 729
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>62 730</b>		<b>47 349</b>			<b>110 079</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	879		1 920		879	1 920
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>879</b>		<b>1 920</b>		<b>879</b>	<b>1 920</b>
<b>TOTAL</b>	<b>63 608</b>		<b>49 269</b>		<b>879</b>	<b>111 999</b>

# Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	2 368	2 765		5 134
Autres Instal., agencement, aménagement divers		1 142		1 142
Matériel de transport	7 480	8 708		16 188
Matériel de bureau, mobilier	7 281	3 025		10 305
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>17 129</b>	<b>15 640</b>		<b>32 769</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17 129</b>	<b>15 640</b>		<b>32 769</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	47 190		47 190	
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>47 190</b>		<b>47 190</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>47 190</b>		<b>47 190</b>	
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$				47 190	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 920	1 920	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	212 239	212 239	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	53 393	53 393	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	5 120	5 120		
Charges constatées d'avances	4 217	4 217		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>276 889</b>	<b>276 889</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	44 694	14 467	30 226	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	168 231	168 231		
	Personnel et comptes rattachés	2 056	2 056		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 165	4 165		
	Impôts sur les bénéfices	8 858	8 858		
	Taxes sur la valeur ajoutée	33 432	33 432		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 746	2 746		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	17 508	17 508		
	Autres dettes	2 999	2 999		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>284 690</b>	<b>254 463</b>	<b>30 226</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		14 123			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>69 662</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b> <i>INT. COUR. S/EMP. ETS DE CRED.</i>	63	<b>63</b>
<b>Emprunts et dettes financières divers</b> <i>INTERETS COURUS SUR C/C</i>	936	<b>936</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FRS - FACT. NON PARVENUES</i> <i>*AV GROUP - FACTURES NON PARV</i>	38 698 23 900	<b>62 598</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>DETTES PROV. CONGES A PAYER</i> <i>PROV CHARGES SUR CONGES</i> <i>CHARGES A PAYER</i> <i>CHARGES A PAYER - TAXE D'APPRENTISSAGE</i> <i>CHARGES A PAYER - FORMATION CONTINUE</i>	1 943 554 2 109 370 186	<b>5 162</b>
<b>Autres dettes</b> <i>R, R, R, ACC. AUTR. AV A ETAB.</i>	902	<b>902</b>

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>		4 217	4 217
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			4 217

--

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			

--

## Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	7 500				7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	750				750
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	18 694	23 505			42 198
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	33 505	(33 505)		65 123	65 123
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>60 448</b>	<b>(10 000)</b>		<b>65 123</b>	<b>115 571</b>

Date de l'assemblée générale 30/06/2022

Dividendes attribués 10 000

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1 10 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 50 448

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 50 448

<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 55 123

**GREENING**  
**Société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros**  
**Siège social : 43 rue Pasteur, 59490 SOMAIN**  
**849 148 465 RCS DOUAI**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 06 MAI 2024**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 65 123,22 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	65 123,22 euros
A titre de dividendes	20 000,00 euros
Soit 26,67 euros par action	
Le solde	45 123,22 euros

En totalité au compte "autres réserves".

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 4 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 16 000,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social a compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une

imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2020:  
*Néant*
- Exercice clos le 31 décembre 2021:  
*Néant*
- Exercice clos le 31 décembre 2022 :  
*10 000,00 euros, soit 13,33 euros par titre*  
*Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 002,00 euros*  
*Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 7 998,00 euros*

#### **Vote de l'Assemblée Générale Annuelle du 06 mai 2024**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
La Présidente  
**La Société AV Group**  
*Représentée par M. Benny CHANGIVY*

